



MAYENNE
communauté

ENGAGEMENT DU LOTISSEUR

Demande de travaux différés

Je, soussigné, Monsieur Michel ANGOT agissant en qualité de Président de Mayenne Communauté, m'engage à réaliser les travaux dans un délai de 5 ans à compter de la date de délivrance de l'arrêté de lotir.

A Mayenne , le

M. Michel ANGOT,